

## COMMENT PASSER DE L'IDÉE AU PROJET, EN 10 POINTS ?

1. Vérifier les compétences requises pour exercer le métier. Connaître la réglementation professionnelle.
2. Définir précisément la gamme de produits et services que proposera l'entreprise.
3. Etudier la cible de clientèle, évaluer ses attentes.
4. Etudier la concurrence, ses points forts, ses points faibles.
5. Choisir une stratégie commerciale pour capter la clientèle et se différencier de la concurrence.
6. Evaluer les prévisions de ventes.
7. Etablir les charges prévisionnelles de l'entreprise.
8. Evaluer les investissements nécessaires et les solutions de financement.
9. Rédiger le Plan d'Affaire de l'entreprise.
10. Choisir la forme juridique la mieux adaptée au projet d'entreprise.

## OÙ NOUS TROUVER ?

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

#### CUNAC : SIÈGE

112 route des Tempeliers  
Tél. : 05.63.48.43.53

*Coordonnées GPS*

Latitude : 43.9228677

Longitude : 2.219504000000029

#### CASTRES : ANTENNE

34 allées Corbière  
Tél. : 05.63.48.43.74

#### GAILLAC : GRANILIA

Pépinière d'entreprises Tarn & Dadou  
ZA de Roumagnac  
Tél. : 05.63.57.46.46

#### GRAULHET : GRANILIA

Pépinière d'entreprises Tarn & Dadou  
ZA de la Molière  
Tél. : 05.63.81.42.21

# CRÉATEURS, REPRENEURS D'ENTREPRISE

**Pour réussir votre installation,  
votre Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat  
vous accompagne.**



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat  
Tarn



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du  
TARN vous accueille du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
(sauf le vendredi fermeture à 16h00)



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat  
Tarn